

LOISIRS Le schéma départemental cyclable présenté aux usagers

Des véloroutes pour le Tarn

Cyclistes et randonneurs sont déjà au rendez-vous. « Pourtant, il ne fait pas beau », remarque Jacques Esclassan. Du moulin de Troteco à Saint-Genest-de-Contest jusqu'à Lautrec, une entreprise mandatée par le conseil général agrémentée, comme prévu, de sable compacté, une nouvelle portion de l'ex-voie de chemin de fer Albi-Castres. Les travaux s'achèvent. Officiellement baptisé « chemin des Droits de l'homme », ce sentier fera lui-même partie d'une « voie verte » qui traversera le Tarn, du nord au sud, entre Cordes-sur-Ciel et l'Hérault. En « site propre », vélos et marcheurs ne croiseront presque jamais les voitures.

C'est un projet phare du schéma départemental cyclable adopté par le conseil général. En juillet 2002, le département a confié la mise en œuvre à la SEM 81. Son chargé de mission, l'ancien coureur cycliste Jacques Esclassan, l'a présenté au Comité départemental de cyclotourisme, réuni à la Maison des comités sportifs à Albi.

40 CIRCUITS EN BOUCLE

Outre la voie verte, le schéma prévoit des « véloroutes ». Rellés aux autres départements, ces itinéraires ne seront pas interdits aux voitures. Mais ils emprunteront des petites routes, aux carrefours sécurisés pour les vélos avec un balisage spécial. Tarn à vélo.

de Saint-Sulpice à Carbes, où elle rejoindra le sentier de la voie de chemin de fer jusqu'à Castres. En chantier dès 2003, Castres-Revel sera la première véloroute à voir le jour.

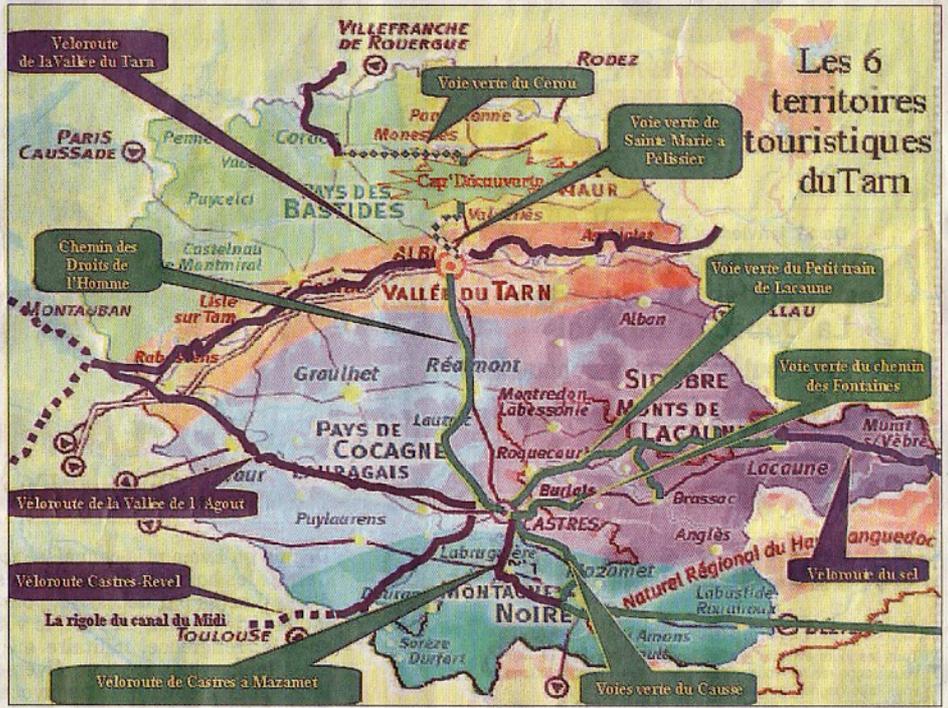
« Suivant grosso modo le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, le trajet passe par Saix, Viviers-les-Montagnes, Lagardiolle, jusqu'à la rigole du canal du Midi. Ce sont de petites routes que je ne connaissais pas quand j'étais coureur cycliste. Je réapprends le Tarn ! Je le découvre encore mieux », s'émerveille Jacques Esclassan.

Le sentier du Petit train de Lacaune sera par endroits une voie verte, que le conseil général rendra plus roulante, et une véloroute, à l'emplacement des tronçons revendus au privé.

Des bas-côtés de routes feront l'objet d'un aménagement cyclable, type d'innovations prévues au schéma départemental. Il comprendra aussi 40 circuits en boucles avec balisages et topo guides, qui passeront par des endroits remarquables.

Baptisé « circuit des Crêtes », le premier (numéroté C 1) est en service depuis 2002 entre Albi et Cordes, via Cap Découverte. Le C2, du chemin du Train au Sidobre, ouvrira cet été. Le C 3 est prêt à baliser, entre Albi et Rivière, via Labastide-de-Lévis et Lagrave.

Le C 23 (tour du lac du Lauzas) et le C 24 (dans le Gaillacois) sont à l'étude.



res ne seront pas interdits aux voitures. Mais ils emprunteront des petites routes, aux carrefours sécurisés pour les vélos avec un balisage spécial « Tarn à vélo ».

Partant de l'Aveyron, une véloroute suivra la vallée du Tarn, par la rive droite jusqu'à Albi, et ira jusqu'à Saint-Sulpice.

Une autre véloroute suivra l'Agout,

entre Albi et Rivières, via Labastide-de-Lévis et Lagrave.

Le C 23 (tour du lac du Laouzais) et le C 24 (dans le Gaillacois) sont à l'étude.

Voie verte, véloroutes et circuits sont destinés à la fois aux usagers locaux et aux touristes, auprès de qui un impact est espéré.

Ces perspectives ravissent Steve



■ Cette carte établie par le conseil général montre l'emplacement des voies vertes et véloroutes en projet.

Jackson, délégué sécurité de la Ligue des Pyrénées de cyclotourisme.

« On est vraiment contents. Nous avons participé à l'étude préalable. C'est un très très beau projet. Je

suis étonné par son ampleur. On voit le schéma se mettre en place rapidement. Les cyclotouristes se-

ront là, au besoin, pour l'affiner. ■

Alain-Marc DELBOUYS.

De Cordes à l'Hérault en passant par Carmaux, la voie verte avance



■ Steve Jackson (au guidon) et Jacques Esclassan, ancien coureur cycliste chargé de mission aux aménagements cyclables. Photo DDM - Nédir Debiche.

« Ça avance. Je verrai la voie verte finie avant ma retraite », pronostique Jacques Esclassan (55 ans). De Cordes à l'Hérault, l'itinéraire cyclable est déjà en chantier. Au

départ de Cordes, dans la vallée du Cérou, le défrichage a commencé avec le contrat de rivière. « Beaucoup de parties ont été vendues à des particuliers. On récupère ce qui peut l'être. Ailleurs, on assure la continuité par des petits chemins ou des bas-côtés aménagés », dit Jacques Esclassan.

De Carmaux à Cap'Découverte, l'ancienne voie des Houillères sera livrée d'ici l'été. Quant au pôle multiloisirs, il totalise 35 kilomètres de pistes cyclables à lui seul.

Bonne nouvelle : de Cap'Découverte à Albi, le maire de Cagnac-les-Mines, Jean Padilla, a demandé aux Houillères de rétrocéder à la commune l'ancienne voie de chemin de fer Albi-Cagnac. « Jusqu'à la centrale de Pélissier, c'est une portion indispensable. Thierry Carce-

nac, le président du conseil général, y tient », révèle Jacques Esclassan. Le plus gros travail sera d'adoucir par des lacets le raidillon en contrebas du motocross de Cagnac. « Très beaux, très sauvages, avec beaucoup d'animaux, ces 4 kilomètres entre Cagnac et Albi sont très agréables », décrit le cyclotouriste Steve Jackson. Avec la ville d'Albi, il étudie la façon de passer les « 800 mètres de mauvais » à Ranteil, direction Castres, jusqu'au départ du sentier de la voie ferrée. D'Albi à Saint-Genest-de-Contest, son compactage est espéré fin 2002 ou l'an prochain ; de Saint-Genest à Castres, c'est fait. Seule difficulté à résoudre, un passage où la voie s'interrompt derrière l'auberge du Sanglier, entre Albi et Réalmont.

Une piste cyclable existe déjà le long de l'Agout, de la mairie de Castres à Lameilhé, avec une passerelle qui saute la rivière.

Reste à combler un manque, de Castres à Mazamet. Jacques Esclassan en a parlé avec Jacques Limouzy, président de la communauté d'agglomération : « La voie verte pourrait passer par le Causse ou le long du Thoré, dans la zone inondable où on ne peut rien faire d'autre ». De Mazamet à Bédarieux, la voie verte empruntera l'ex-voie ferrée Mazamet-Bédarieux. Côté Hérault, le conseil général l'a déjà fait. Jacques Esclassan est heureux de l'accueil des élus de tous bords : « Le vélo, ce n'est pas une question de droite ou de gauche ». Il faut les deux pédales pour avancer. ■

A.-M. D.